



Carte multiservice des étudiants et données personnelles

Juillet 2018

Finalités de la carte multiservice	1
Application du règlement général sur la protection des données (RGPD).....	1
Types de données à caractère personnel traitées, et gestion de ces données.....	2
Données visibles sur la carte multiservice	2
Données stockées dans le système de gestion de cartes – SGC (application Easy ID).....	2
Données dont l'utilisation est soumise à autorisation.....	2
<i>Données transmises au Crous pour l'activation du compte de monnaie électronique</i>	<i>2</i>
<i>Exercice du droit à l'image : autorisation de l'utilisation de la photo de la carte multiservice pour différents services en ligne de l'UP</i>	<i>3</i>
Conservation des données de la carte multiservice.....	3
Droit d'accès, droit de rectification et de retrait	3

Finalités de la carte multiservice

Dans le cadre de la Comue (communauté inter-académique d'universités et d'établissements) Université confédérale Léonard de Vinci, l'Université de Poitiers (UP) délivre une carte multiservice aux étudiants et personnels. Cette carte est obligatoire pour les étudiants. Elle est personnelle et incessible. Remise lors de l'inscription, elle a valeur de carte d'étudiant, et permet, en outre, de bénéficier des services suivants (liste non exhaustive et évolutive) :

- emprunter des documents dans les bibliothèques des établissements de la Comue ;
- accéder aux zones pour lesquelles il faut déverrouiller les portes des locaux, en dehors des périodes d'ouverture ou en cas d'accès restreint, et aux parkings ;
- effectuer des paiements, notamment pour la restauration Crous, et les copies et impressions dans les bibliothèques et lieux équipés ;
- obtenir des tarifs réduits liés au statut ou à l'appartenance à l'établissement.

Application du règlement général sur la protection des données (RGPD)

La création de la carte multiservice nécessite le recueil et le stockage de données à caractère personnel (c'est-à-dire permettant la reconnaissance directe ou indirecte des personnes), et constitue un traitement de données à caractère personnel, soumis aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD – UE/2016/679) :

- information des personnes sur le traitement, et l'exercice de leurs droits ;
- obligation de sécurité et confidentialité des données ;
- durée de conservation des données limitée ;

- information sur le transfert éventuel des données.

La base légale du traitement est la mission d'intérêt public de l'Université de Poitiers. Le responsable de traitement est le président de l'université. Les destinataires des données sont les services de scolarité, et les services du Crous avec votre consentement. La photo, intégrée à la carte multiservice a un caractère obligatoire, pour permettre l'identification visuelle rapide du porteur pour les services tels que emprunt en bibliothèque, restauration, et contrôle d'accès de l'étudiant à une zone à régime restrictif (ZRR)¹. Elle peut être utilisée dans d'autres services en ligne avec votre autorisation.

Types de données à caractère personnel traitées, et gestion de ces données

Données visibles sur la carte multiservice

Les données visibles au recto de la carte sont : nom (nom de famille ou nom d'usage, selon le choix des personnes), prénom(s), statut (étudiant, formation continue, auditeur libre), n° INE, n° étudiant, année de validité (actualisée à chaque rentrée universitaire) et photo de l'étudiant, réalisée à la création de la carte.

Données stockées dans le système de gestion de cartes – SGC (application Easy ID)

Les données stockées dans le SGC permettent d'activer la totalité des services offerts par la carte. Ces données sont les suivantes (**en gras**, celles qui sont **lisibles par un lecteur de carte**) :

nom de famille, nom d'usage, prénom (s), photo, n° étudiant, **n° INE**, date et lieu de naissance, civilité et composante, adresse électronique, **n° carte Crous**, code société, tarif, année universitaire, code RNE – répertoire national des établissements, **n° d'identification unique de la carte**, **n° d'emprunteur dans les bibliothèques universitaires de la Comue**.

Données dont l'utilisation est soumise à autorisation

Données transmises au Crous pour l'activation du compte de monnaie électronique

Le compte de monnaie électronique Izly permet d'effectuer des paiements, notamment pour la restauration Crous, et les copies et impressions dans les bibliothèques et lieux équipés. Pour la mise en œuvre de l'application Izly, les données suivantes doivent être transférées de l'UP vers le Crous de Poitiers² : **n° carte Crous**, code société, tarif, année universitaire, **nom, prénom**, code RNE établissement, **adresse électronique institutionnelle, date de naissance, n° INE**.

L'utilisation du compte de monnaie électronique n'a pas de caractère obligatoire. Si vous ne souhaitez pas recourir à ce service, vous pouvez vous opposer au transfert de ces données au Crous de Poitiers, lors de l'édition de votre carte.

¹ Décret 2011-1425 du 2 novembre 2011 portant application de l'article 413-7 du Code pénal et relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la Nation : identification des ZRR au sein de l'établissement, balisées par affichettes.

² Le Crous informe les usagers sur le traitement de ces données (cf notice d'information <http://www.izly.fr/?page=securite>)

Exercice du droit à l'image : autorisation de l'utilisation de la photo de la carte multiservice pour différents services en ligne de l'UP

La photo de votre carte multiservice peut être utilisée, avec votre autorisation, pour les services en ligne, à caractère strictement administratif ou pédagogique, suivants :

- réalisation de trombinoscopes des promotions d'étudiants (pouvant être imprimés) ;
- affichage sur les plateformes pédagogiques de l'ENT ;
- affichage sur l'application d'inscription aux activités physiques et sportives.

Vous êtes mis en situation d'exercer votre droit à l'image lors de l'édition de votre carte, en autorisant, ou non, ces utilisations. Vous disposez également d'un droit de retrait.

Conservation des données de la carte multiservice

1. Données du SGC

À la fin de la période d'études à l'UP, les données ont vocation à être supprimées du SGC. L'automatisation de la suppression est en cours de réalisation. Les trombinoscopes de l'année universitaire n-1 restent accessibles en ligne.

2. Traces de contrôle d'accès

Les traces enregistrées lors de l'accès à des zones contrôlées comportent : le n° d'identification unique de la carte ; la date et l'heure de l'utilisation ; l'identifiant du lecteur de carte utilisé.

Elles permettent de :

- vérifier le bon fonctionnement du système par les correspondants patrimoine ;
- vérifier le respect des règles en matière de sécurité d'accès aux bâtiments et aux ressources de l'UP par les responsables de gestion des bâtiments ;
- être à même de fournir des preuves pour mener les enquêtes en cas d'incident de sécurité et de répondre à toute réquisition officielle présentée dans les formes légales.

Conformément à la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), elles sont conservées pendant une durée maximale de 1 an.

Droit d'accès, droit de rectification et de retrait

Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification sur les données à caractère personnel concernant la carte multiservice, et de retrait de votre photo des services en ligne, auprès de la déléguée à la protection des données (ou DPO) à l'adresse dpo@univ-poitiers.fr en justifiant de votre identité.